

■ Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise

Les experts de l'économie

Anciens chefs d'entreprise, ex-cadres dirigeants, les experts de l'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise interviennent bénévolement auprès des entreprises en difficultés, des jeunes créateurs, des demandeurs d'emploi, etc.

Ils ont une vie d'expérience professionnelle derrière eux et partagent la même passion de transmettre leurs connaissances. Comme les 2 500 conseillers EGEE, Jacques Atouche et Bernard Lenne ont quitté la vie active pour se mettre au service des autres. Ancien président de tribunal de commerce, ex-ingénieur, le délégué départemental de l'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise et le conseiller ébroïcien interviennent bénévolement dans les entreprises pour leur apporter leur expertise technique et partager leur expérience de terrain. « On s'adresse à toutes les entreprises en difficulté ou en développement. Mais jamais en concurrence avec le secteur marchand. Nous nous adressons uniquement aux PME/TPE et artisans qui n'ont pas les moyens de s'of-



Comme tous les conseillers EGEE, Jacques Atouche et Bernard Lenne ont quitté la vie active pour mettre leur expérience aux services des entreprises.

frir les services d'un consultant ou d'un cabinet conseil », précise Jacques Atouche.

Retraités indépendants

Membres d'un réseau national réunissant les compétences de 2 500 conseillers, les EGEE peuvent intervenir dans tous les domaines. 120 en Haute-Normandie, « ils répondent à toutes les demandes ». Ancien directeur de banque, responsable d'établissement de grands groupes, ingénieurs, juristes, « obligatoirement à la re-

traite », ces précieux retraités actifs agissent en toute indépendance, en connaissance des réalités de l'entreprise. « Nous ne sommes jamais décideurs à la place du chef d'entreprise et nous passons la main dès que notre mission justifie un emploi », ajoute Jacques Atouche.

Éducation, emploi, entreprise

Représentés le lundi matin et le jeudi après-midi au 3e étage de la Chambre de commerce et d'industrie d'Evreux, les conseillers

EGEE travaillent en convention avec plusieurs institutions. Ils sont jurés d'examen pour les écoles supérieures de la CCI, interviennent à l'AFPA et dans les établissements scolaires, et réalisent des enquêtes à la demande. Aux côtés des PME/TPE, leur cœur de métier, ils aident à la conception des tableaux de bord, des documents uniques (recensement des risques), etc. Les conseillers accompagnent également les créateurs d'entreprises, les patrons en difficulté, les demandeurs d'emploi, etc. Toujours dans le cadre d'une mission clairement définie et

rémunérer à la seule hauteur des frais de déplacement et de fonctionnement de l'Entente. Une facture en rien comparable avec les honoraires d'un cabinet conseil.

Ch. G.

Contact. - EGEE est présente à Evreux, Bernay, Verneuil-sur-Avre, Pont-Audemer et Vernon. Pour la rejoindre ou faire appel à ses services, contactez Jacques Atouche, délégué départemental. Tél. 02 32 41 39 20. E-mail : jacques.atouche@aliceadsl.fr Internet : www.egee.asso.fr